



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Objet : 05b-10-23**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de LA TRANCHE SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge KUBRYK, Maire.

### TARIFS

### MUNICIPAUX :

### BIBLIOTHEQUE

### MUNICIPALE - TARIF

### POUR PERTE OU

### DETERIORATION DE

### DOCUMENTS

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 Octobre 2023

### PRÉSENTS :

M. Serge KUBRYK, Maire - M. Jacques GAUTIER, 1<sup>er</sup> adjoint – Mme Béatrice PIERRE, 2<sup>ème</sup> adjoint - M. Jean-Claude ESCALBERT, 3<sup>ème</sup> adjoint – Mme Marie-Dominique ROBIN, 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme Marie-France LACROIX, Mme Monique BOUSSAUD, M. Michel SIRE, M. Pierre-Jacques CARLES, M. Christian NOLLEAU, M. Pierre DILLANGE, Mme Sylvia FREMIT, Mme Christelle CHARRIER, Mme Alexandra DERVIN, M. Gérard THIBAUD, Mme Dominique RATHOUIN-LALLEMENT, Mme Beate REINHARDT, et M. Eric BRONNER, Conseillers Municipaux.

### EXCUSÉS :

Mme Nathalie GUÉRIN donne pouvoir à M. Serge KUBRYK ;

M. Philippe BRULON donne pouvoir à M. Jacques GAUTIER ;

Mme Georgette CLAVÉ donne pouvoir à Mme Marie-Dominique ROBIN.

### ABSENTS :

M. Jacques FLATIN et M. Jean-Jacques LEJEUNE.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pierre-Jacques CARLES est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : Mme PIERRE

La médiathèque située avenue Maurice Samson (en face de la Gendarmerie) jusqu'alors gérée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, avec l'aide de l'association « Les Amis de la Bibliothèque Côte de Lumière », devient municipale.

Afin de bénéficier d'un catalogue de livres étoffé, la médiathèque reste dans le réseau des bibliothèques intercommunales.

Les habitués peuvent donc continuer à consulter et réserver des documents (livres, CD, DVD...) via le portail [www.mediatheques-sudvendeelittoral.fr](http://www.mediatheques-sudvendeelittoral.fr)

L'inscription et les emprunts sont gratuits.

Toutefois, il est proposé de fixer un tarif lorsqu'un usager de la Bibliothèque Municipale perd ou détériore un document, à savoir :

- ✓ Livre secteur jeunesse : 15 € ;
- ✓ Livre secteur adulte et CD : 30 € ;
- ✓ DVD : 46 € ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Fixe** les tarifs en cas de perte ou de détérioration d'un document comme suit :
  - Livre secteur jeunesse : 15 € ;
  - Livre secteur adulte et CD : 30 € ;
  - DVD : 46 €.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.  
Affiché le 30/10/2023.

**Le Maire,**

  
Signé et validé par Serge Kubryk  
Kubryk  
Date de signature : 27/10/2023  
Qualité : Maire de La Tranche sur Mer

**Le secrétaire de séance,**

  
Pierre-Jacques CARLES